



Budget **2017**

Règlementation des stationnements municipaux

Service de police – Section stationnement

Conseil municipal | 7 au 10 novembre 2016



Tarification des stationnements



Tarification des stationnements sur rues et hors rues

- Pour favoriser le transport en commun
- Réduire l'usage de l'automobile
- Favoriser les changements de comportement
- Régler les problématiques locales



Augmentation de la tarification – Parcomètres et horodateurs

PARCOMÈTRES : Revenus réels

Revenus réels en 2015 Tarif à 2 \$/heure	Estimé des revenus pour 2017 Augmentation du tarif à 3 \$/heure	Augmentation possible des revenus
681 140 \$	1 021 710 \$	340 570 \$

- ✓ La tarification actuelle des parcomètres est de 2 \$/h à la Ville de Gatineau.
- ✓ Au secteur privé, la tarification varie entre 3 \$ et 6\$ de l'heure.

HORODATEURS : Revenus réels

Revenus réels en 2015 Tarif à 2 \$/heure	Estimé des revenus pour 2017 Augmentation du tarif à 3 \$/heure	Augmentation possible des revenus
317 174 \$	451 956 \$	134 782 \$



Stationnements municipaux

Permis de stationnement mensuel	Lieu	Nouveaux tarifs	
		2016	2017
Conforme au principe de s'arrimer avec le coût du laissez-passer de la STO en 2017	Centre Robert-Guertin	87 \$	95 \$
	Rue Morin	87 \$	95 \$
	Rue Berri	87 \$	95 \$
	Rue Champlain (entre Marston et Sacré-Cœur)	87 \$	95 \$
	Rue Crémazie	87 \$	95 \$
	Rue Joffre	87 \$	95 \$
	Rue Lois	87 \$	95 \$
	Rue Marston	87 \$	95 \$
	Rue Mutchmore	87 \$	95 \$



Stationnements municipaux (suite)

Permis de stationnement mensuel	Lieu	Nouveaux tarifs	
		2016	2017
Conforme au principe de s'arrimer avec le coût du laissez-passer de la STO en 2017	Rues Notre-Dame-de-l'Île / Champlain (au nord de la 50)	87 \$	95 \$
	Rues Notre-Dame-de-l'Île / Champlain (rond point parallèle à des Allumettières)	87 \$	95 \$
	Boul. des Allumettières (entre Laurier et Maisonneuve)	87 \$	95 \$
	Boul. du Carrefour	87 \$	95 \$
	Boul. de la Gappe	87 \$	95 \$
	Boul. de la Cité	87 \$	95 \$
	Boul. Lamarche	87 \$	95 \$

Revenu supplémentaire : 56 000 \$



Stationnements municipaux (suite)

Permis de stationnement mensuel	Lieu	Tarif Privé	Nouveaux tarifs	
			2016	2017 2016 + 4%
Écart de prix entre les stationnements privés et municipaux comparables	Leduc P 2 à P 4		180\$	187\$
	Leduc P 5 à P 8		149\$	155\$
	Wellington/Leduc	14\$/jour =(280\$/mois)	-	-
	Montcalm		114\$	119\$
	96 rue Montcalm	130\$/mois	-	-
	Port de Plaisance		104\$	108\$
	199 rue Laurier	140\$/mois	-	-
	Place des Pionniers	Pas de comparable	91\$	95\$

Augmentation de la tarification des constats

- ✓ Actuellement, il y a 9 infractions pour lesquelles le tarif du constat est passé de 20 \$ à 30 \$⁽¹⁾, le 16 décembre 2015. (voir liste des infractions à la page suivante)
- ✓ Facteurs de dissuasion, coûts et harmonisation
- ✓ Si le tarif de ces constats augmentent de 30 \$ à 40 \$, les revenus seraient les suivants :

Revenus réels en 2015 Coût du constat à 20 \$	Estimé des revenus si augmentation à 40 \$	Augmentation des revenus estimés
273 220 \$	546 440 \$	136 610 \$

⁽¹⁾ Excluant des frais de 13 \$



Augmentation de la tarification des constats (suite)

Liste des infractions concernées par l'augmentation

Depuis le 16 décembre 2015, le coût de ces infractions est passé de 20 \$ à 30 \$. Le coût suggéré est de 40 \$ (+ frais administratif)

Stationne un véhicule dans un endroit contrôlé par un parcomètre ou horodateur sans avoir acquitté le tarif et affiché le permis.

Stationne un véhicule à l'extérieur des marques prévues.

Stationne un véhicule plus du double du temps maximum permis.

Stationne un véhicule à un parcomètre hors service ou défectueux.

Obstrue l'accès au parcomètre.

Stationne un véhicule dans un parc de stationnement sans afficher le permis.

Stationne un véhicule dans un parc de stationnement sans avoir acquitté le tarif et affiché le permis.

Stationne un véhicule en occupant plus d'un espace.

Stationne un véhicule ailleurs que dans les espaces contrôlés et identifiés.



Tarification des constats (suite)

Service de police	Anciens tarifs			Nouveaux tarifs		
	Amende	Frais	Total	Amende	Frais	Total
Voies réservées au transports collectifs	100 \$	49 \$	149 \$	175 \$	71 \$	246 \$
Dépôt de neige sur le chemin public	100 \$	49 \$	149 \$	200 \$	71 \$	271 \$

Revenu supplémentaire : 134 000 \$



Résumé des revenus nets pour 2017

	Estimé – An 1
Parcomètres (augmentation de 2 \$ à 3 \$)	340 000 \$
Horodateurs (augmentation de 2 \$ à 3 \$)	135 000 \$
Stationnements municipaux	56 000 \$
Constats	270 000 \$
Total des revenus potentiels	801 000 \$



Permis spéciaux – Règlement 300-2006

la circulation et le stationnement dans les limites de la ville de Gatineau

- **Période de renouvellement à la tarification municipale**
 - Afin de briser le cycle de renouvellement des permis mensuels avec l'adoption du budget, le renouvellement s'effectuera les 1^{er} avril à compter de 2018.
 - Aucune modification du règlement n'est requise. Les citoyens seront avisés en temps et lieu.
 - Impact budgétaire mineure pour la Ville.
- **Modification au règlement pour les permis émis aux professionnels de la santé**
 - Considérant les changements de structures dans le domaine de la santé et les changements de pratiques, le règlement ne répond plus à la réalité sur le terrain et les besoins du CISSO.
 - Une modification au règlement sera proposée afin de permettre au responsable de la Section stationnement de répondre aux besoins du CISSO et de faciliter la gestion des permis spéciaux.



Recommandation

CP-FIN-2016-013

Autoriser le trésorier à apporter les modifications à la tarification comme proposé.





Budget **2017**

Règlementation des stationnements municipaux

Service de police – Section stationnement

Conseil municipal | 7 au 10 novembre 2016

